

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240812\_P\_114  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la décision du Président n°20160604\_P\_064 en date du 04 juin 2016 portant sur la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée au Musée de la Faulx de Pont Salomon,

**VU** la décision du Président n°20220913\_P\_116 en date du 13 septembre 2022 portant sur la suspension de la régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée au Musée de la Faulx de Pont Salomon

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

**Objet : Clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée au Musée de la Faulx de Pont Salomon.**

Le Président,

N° 20240812\_P\_114

Décide

De clôturer la régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée au Musée de la Faulx de Pont Salomon.

OBJET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 12 Aout 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240812-20240812\_P\_114-AU  
Reçu le 03/09/2024